

## SEUIL D'ÂGE DU CONSENTEMENT : L'AVIS DES FRANÇAIS·E·S

**81% DES FRANÇAIS·E·S**  
SONT FAVORABLES À L'INSTAURATION D'UN SEUIL  
D'ÂGE DU CONSENTEMENT POUR LES MINEUR·E·S

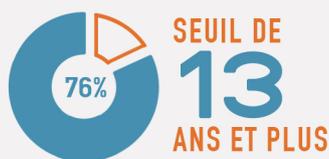


**56% DES FRANÇAIS·E·S**  
SONT FAVORABLES À UN SEUIL D'ÂGE  
COMPRIS ENTRE 15 ET 18 ANS



UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS·E·S SONT FAVORABLES  
À L'INSTAURATION D'UN SEUIL D'ÂGE  
EN-DESSOUS DUQUEL TOUTE PÉNÉTRATION SEXUELLE  
D'UN·E ADULTE SUR UN·E MINEUR·E·S SOIT  
AUTOMATIQUEMENT CONSIDÉRÉE COMME UN VIOL

**76% DES FRANÇAIS·E·S**  
SONT FAVORABLES À UN SEUIL D'ÂGE  
COMPRIS ENTRE 13 ET 18 ANS



**PLUS DE 9 FRANÇAIS·E·S SUR 10**  
SONT FAVORABLES À UN SEUIL D'ÂGE DE 18 ANS  
DANS CERTAINES SITUATIONS

SEUIL DE  
**18**  
ANS

DANS LES CAS SUIVANTS :  
- INCESTE  
- HANDICAP  
- ADULTE AYANT AUTORITÉ



[www.memoiretraumatique.org](http://www.memoiretraumatique.org)  
[www.stopaudeni.com](http://www.stopaudeni.com)

SOURCE :  
- Enquête Les Français·e·s et le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, Mémoire Traumatique et Victimologie - IPSOS, juin 2018.